

Minister for International Trade



Ministre du Commerce extérieur

Canada

LE LIBRE-ÉCHANGE: UNE BONNE AFFAIRE POUR LE CANADA

Tous les Canadiens retireront, j'en suis convaincue, d'importants avantages de l'Accord de libre-échange que nous avons conclu avec les États-Unis le 3 octobre 1987. Ces avantages seront notamment:

- un plus grand choix de biens et de services à des prix plus bas pour les consommateurs;
- des centaines de milliers de nouveaux emplois et un accroissement de l'activité économique par suite de l'augmentation des exportations canadiennes;
- un accroissement des investissements canadiens et étrangers;
- une économie plus spécialisée, plus avancée sur le plan technologique, et plus compétitive sur le marché international; et
- une société plus ouverte sur le monde.

Plus les Canadiens étudieront et réfléchiront à cet Accord historique, plus ils verront de raisons de l'appuyer. C'est pourquoi nous avons préparé ce document, qui fournit d'importants détails et des renseignements généraux sur l'Accord.

Cet accord est ni plus ni moins une déclaration au monde entier que nous sommes en train de bâtir un Canada nouveau, un Canada qui est prêt à relever les défis d'une économie mondiale extrêmement compétitive. En effet, notre message consiste à dire que les Canadiens s'inspirent de confiance et non de peur, que nous avons la ferme volonté d'agir, non pas seulement de réagir, et que nous avons le courage de faire face à la concurrence plutôt que de la fuir.

A handwritten signature in cursive script that reads "Pat Carney".

L'honorable Pat Carney
Ministre du Commerce extérieur